

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2008

Révision: 25.01.2008

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- . **Identification de la substance ou de la préparation**
- . **Nom du produit** *Neoline soie*
- . **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture murale pour intérieur
- . **Producteur/fournisseur :**  
DAW France  
ZAC de la Croix de Fer  
Pôle Jules Verne  
F-80440 BOVES  
Tél.: (0033) 3 22 38 39 47 Fax: (0033)3 22 38 39 49
- . **Service chargé des renseignements:** Fiche de données de sécurité: sds@daw.de
- . **Renseignements en cas d'urgence :** 01 45 42 59 59

### 2 Identification des dangers

- . **Principaux dangers:** néant
- . **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**  
Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

### 3 Composition/informations sur les composants

- . **Caractérisation chimique**
- . **Description :**  
Peinture dispersion en phase aqueuse à base de résines synthétiques en dispersion, charges minérales et eau.
- . **Composants contribuant aux dangers:** Pas d'information

### 4 Premiers secours

- . **après contact avec la peau :**  
Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant connu. Ne pas utiliser des solvants ou des diluants.
- . **après contact avec les yeux :**  
Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- . **après ingestion :**  
En cas d'ingestion accidentielle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. Ne pas faire vomir.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- . **Moyens d'extinction:**  
Mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone, poudres, l'eau vaporisée  
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- . **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**  
Jet d'eau à grand débit.
- . **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**  
Un incendie produira de la fumée. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- . **Équipement spécial de sécurité :**  
Porter un appareil de respiration. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu.
- . **Autres indications**  
Produit aqueux, liquide, non inflammable tant que la part d'eau est existante.  
(suite page 2)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2008

Révision: 25.01.2008

**Nom du produit** *Neoline soie*

(suite de la page 1)

**6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

- . **Les précautions individuelles:**  
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
- . **Mesures pour la protection de l'environnement :**  
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
- . **Méthodes de nettoyage/récupération :**  
Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

**7 Manipulation et stockage**

- . **Manipulation :**  
Veiller à une bonne aération des locaux pendant et après l'application.
- . **Précautions à prendre pour la manipulation:**  
Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation
- . **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas combustible
- . **Stockage :**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Ne jamais ouvrir les emballages par pression.  
Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.
- . **Indications concernant le stockage commun :**  
Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.  
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.  
Stocker dans un endroit bien ventilé.  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Protéger contre le gel.

**8 Contrôle de l'expositon/protection individuelle**

- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- . **Indications complémentaires :**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **Equipement de protection individuel :**
- . **Protection respiratoire :**  
Uniquement pour le travail au pistolet sans aspiration suffisante.
- . **Protection des mains :** Crème de protection
- . **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

**9 Propriétés physiques et chimiques**

- . **Indications générales.**

<b>Forme :</b>	liquide
<b>Couleur :</b>	Divers, selon l'encrage
<b>Odeur :</b>	caractéristique

- . **Modification d'état**
- Point de fusion :**

non applicable

(suite page 3)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2008

Révision: 25.01.2008

**Nom du produit** *Neoline soie*

(suite de la page 2)

- Point d'ébullition :** 100°C
- . **Point d'éclair :** non applicable
  - . **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
  - . **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
  - . **Densité à 20°C:** ca. 1,4 g/cm<sup>3</sup>
  - . **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :** entièrement miscible
  - . **pH :** non déterminé
  - . **Viscosité :** liquide épais

**10 Stabilité et réactivité**

- . **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
- . **Produits de décomposition dangereux :**  
Exposées à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées.

**11 Informations toxicologiques**

Ce produit n'a pas été proprement testé mais classifié selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul selon décret sur produits dangereux).  
Pas d'effet nuisible en cas d'utilisation adéquate.  
Les pigments utilisés sont sans plomb, cadmium ou chromate, de toute façon difficilement solubles et par conséquent significativement peu toxiques.

**12 Informations écologiques**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

**13 Considérations relatives à l'élimination**

- . **Produit :**  
Ne pas mêler le produit liquide aux ordures ménagères. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- . **Recommandation :**  
Séchés, les restes de matériaux peuvent être détruits comme déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères.
- . **Catalogue européen des déchets**  
08 01 12 déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
- . **Emballages non nettoyés :**  
Ne recycler que les emballages vides contenant des restes adhérents. Eliminer les restes non durcis comme le produit.

**14 Informations relatives au transport**

- . **Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- . **Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** -

(suite page 4)

**Fiche de données de sécurité**  
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 25.01.2008

Révision: 25.01.2008

**Nom du produit *Neoline soie***

(suite de la page 3)

- . **Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer) :**
- . **Classe IMDG/GGVSee:** -
- . **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- . **Classe ICAO/IATA :** -

**15 Informations réglementaires**

- . **Marquage selon les directives CEE :**  
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- . **Phrases S :**  
Conserver hors de la portée des enfants  
Protéger les yeux et la peau contre les projections.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
En cas d'application au pistolet, ne pas respirer les brouillards.  
Ne pas rejeter les résidus dans les canalisations, les égouts ou la terre.
- . **Prescriptions nationales :**
- . **Classe de pollution des eaux :**  
Classe de danger pour l'eau 1 : peu polluant/Allemagne (Classification propre)
- . **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**  
Règles de la fédération de travail - BGR 500 chapitre 2.29 Applications des revêtements de peinture (Allemagne)

**16 Autres données**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.